

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 30/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames BLANC Andréa, GRANATO Laura, GONNET Béatrice, LYON Lucienne, RENON Céline, Messieurs VADOT Pierre-Yves, CHAUVEAUX Boris, FONTANARAVA Vincent, RAPHAELIAN Paul, et RICHAUD Fabien.

Procuration : Monsieur DAUMAS Baptiste à Monsieur VADOT Pierre-Yves

Convocation et affichage : 26/05/2026

Monsieur RAPHAELIAN Paul a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

OBJET : DEVIS INSTALLATION DE RADIATEURS ELECTRIQUES POUR DEUX GITES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de changer les radiateurs électriques qui sont en mauvais état dans deux gîtes.

Monsieur le Maire précise que ces 2 gîtes sont correctement isolés. Vu la surface et la configuration des deux appartements, la solution est de poser des radiateurs électriques comportant un fluide thermo-conducteur diffusant une chaleur inertielle sans à coup.

Trois entreprises ont été contactées, deux ont visité les appartements et présenté des devis.

Monsieur le Maire précise que les devis et les notices techniques des radiateurs proposés ont été envoyés aux conseillers.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- valide les travaux présentés ci-dessus ;
- valide le devis le mieux disant de l'entreprise SE.3V – 04510 Mallemoisson, pour un montant de 3 831.00 €HT.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 09 juin 2026

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN

